

Mobilisation pour la revalorisation des retraites agricoles !

Mercredi 16 mai devant le Sénat - Paris

La proposition de « loi CHASSAIGNE » permettait une augmentation des retraites à 85 % du SMIC net au lieu de 75 %.

Le gouvernement a bloqué ce vote au Sénat grâce à l'article 44-3 !

Le financement prévu était une taxe sur les transactions financières à hauteur de 0,1%, soit 270 millions d'euros.

Le financement de cette hausse n'est pas prévu dans ce quinquennat !

Aucune préoccupation de ce gouvernement sur les très faibles pensions !

50 % des paysans vivent avec 350 € !

Les retraités avec 571 € par mois !

Non à la réforme des retraites en 2020...à l'image du gouvernement MACRON, ultra libérale, avec comme objectif, non pas la solidarité, mais le capitalisme.

Pour toutes et tous, une retraite décente à 1 200 €!